



APICULTURE

Fiche filière



À retenir

29 857 tonnes de miel produit
7^e pays importateur mondial en volume
25^e pays exportateur mondial en volume
Balance commerciale déficitaire : - 79 millions d'euros



ORGANISATION

La filière apicole française se caractérise par une grande diversité d'acteurs, de produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen...) et de modes de commercialisation. Elle se distingue également par un nombre important de petits producteurs et une faible proportion d'apiculteurs professionnels réalisant une part importante de la production annuelle de miel. La production de miel est dispersée sur l'ensemble du territoire français (France métropolitaine et DOM).

La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a plus récemment abouti à la création d'une Interprofession qui a vu le jour en janvier 2018 (InterApi, Interprofession des produits de la ruche) et a été reconnue en qualité d'organisation professionnelle par arrêté du 15 avril 2019, publié au JORF le 19 avril 2019 (N°0093).

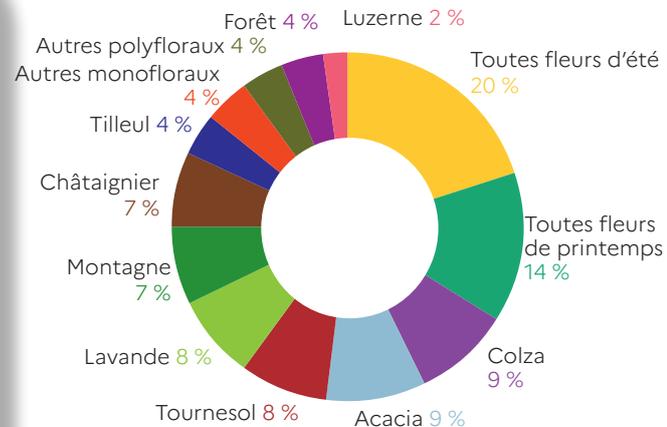


PRODUCTION

En 2023 :

- 63 415 apiculteurs officiellement déclarés auprès de la DGAL
- 1 792 420 ruches mises à l'hivernage
- 29 857 tonnes de miel produit dont :
 - 20,8 % par les apiculteurs de moins de 50 ruches
 - 10,6 % par les apiculteurs de 50 à 149 ruches
 - 28,7 % par les apiculteurs de 150 à 399 ruches
 - 39,9 % par les apiculteurs de plus de 400 ruches
- 65,1 % du miel produit est mis en pot par les apiculteurs
- Rendement du miel conventionnel était de 22,5 kg/ruche
- 26,3 % des volumes de miel sont produits en transhumance soit 7 852 tonnes.
- Stock de miel à la production au 31/12/2023 : 15 900 tonnes
- Production de miel biologique : 4 500 tonnes soit 15,6 % de la production totale
- Le nombre d'exploitations biologique ou en conversion est estimé à 1 392 en 2023
- 4 046 kg de gelée royale produits dont 68,8 % de gelée royale bio
- 80 tonnes de pollen produites
- 4,2 tonnes de propolis produites

Production par miellée en 2023 : 29 857 tonnes



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer



TRANSFORMATION

La part de miel destinée aux industries agro-alimentaires est estimée à 6 500 tonnes et la part destinée à l'industrie (industrie cosmétique, complément alimentaire, etc.) est estimée à 2 500 tonnes.

La gelée royale est quant à elle destinée majoritairement à la transformation.

Certains acteurs travaillent avec des produits français mais la majorité de la gelée royale utilisée est importée.

- **Dans les industriels spécialisés en compléments alimentaires**, la gelée royale est achetée en vrac, sous forme congelée pour les compléments alimentaires liquides (ampoules, doseurs, flacons) et sous forme lyophilisée pour la fabrication de compléments alimentaires secs (gélules, comprimés). L'approvisionnement se fait auprès des gros importateurs premiers transformateurs, mais également en direct à l'étranger et représente 100 tonnes importées.
- **L'industrie cosmétique** intervient également sur le marché. On y rencontre les grands groupes cosmétiques pour qui la gelée royale est utilisée en très faible quantité et dont les approvisionnements sont le plus souvent effectués auprès d'importateurs standards. On retrouve aussi les façonniers de produits cosmétiques et les laboratoires cosmétiques spécialisés en « produits de la ruche ». Il s'agit le plus souvent d'entreprises familiales de taille modeste qui s'approvisionnent en gelée royale française ou auprès des importateurs premiers transformateurs pour fabriquer des produits cosmétiques de type crèmes ou lotions. Cet approvisionnement représente 20 tonnes importées.
- **Les spécialistes des produits de la ruche** proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française et représente 60 tonnes importées.
- **Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs** proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée, en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.

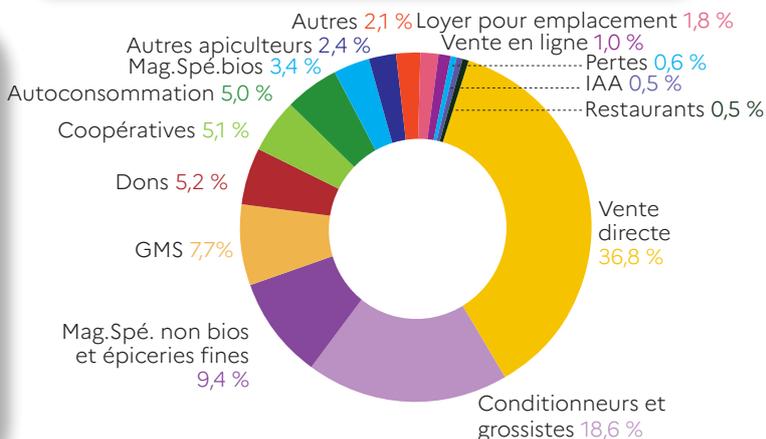
Source : Étude de la structure économique de la filière apicole française - FranceAgriMer



COMMERCIALISATION

- Le chiffre d'affaires de la production de miel, de gelée royale et de pollen est estimé ces dernières années autour de 100 millions d'euros par an (dont environ 90 millions d'euros pour le miel).
- En 2023, la vente directe représente 36,8 % des volumes commercialisés, la vente aux conditionneurs et grossistes 18,6 %, les magasins spécialisés non bio et les épiceries fines, 9,4% et la GMS représente 7,7 %.
- Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, le chiffre d'affaires issu des activités de diversification (commercialisation des autres produits de la ruche) s'élève à 11 %.

Circuits de commercialisation du miel en 2023



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale - FranceAgriMer



CONSOMMATION

La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale qui s'élève à environ 45 000 tonnes de miel chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (31 308 tonnes de miel en 2023).

En 2023, 37,4 % des foyers français ont acheté au moins une fois une référence de miel au cours de l'année. Ce sont principalement les foyers composés de 1 à 2 personnes qui achètent du miel.

Le poids des circuits dans les achats en volume pour la consommation de miel à domicile représente 73 % pour les hypermarchés et supermarchés, 18 % pour les enseignes à dominante marque propre, 8,5 % pour les magasins de proximité.

En 2023, 18 291 tonnes de miel ont été vendu en grande distribution (hypermarchés, supermarchés, edmp¹ et proximité) pour une valeur de 214 millions d'euros. Le prix moyen de vente du miel dans ces circuits de distribution est de 11,7 €/kg. 60 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides, 32 % des miels crémeux, 5 % sont des miels solides et moins de 4 % sont des miels indéterminés.

Les miellées les plus vendues sont les miellées de miel toutes fleurs (14 793 tonnes) et d'acacia (1 293 tonnes). 88 % des miels et dérivés² vendus en GD sont produits en agriculture conventionnelle.

Sources : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2023- FranceAgriMer / Panel consommateurs/distributeurs NielsenIQ pour FranceAgriMer/Douane française

¹ Edmp = enseigne à dominante marque propre / ² Dérivés = miel et ginseng ; miel et propolis ; pollen ; gelée royale pure ; miel et gelée royal



ÉCHANGES

- Balance commerciale en 2023 :**
 - En volume, la France a importé 31 300 tonnes de miel et a exporté près 4 500 tonnes.
 - En valeur, elle a importé pour 107 millions d'euros et a exporté pour 28 millions d'euros.
 - Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 26,8 milliers de tonnes pour 79 millions d'euros.

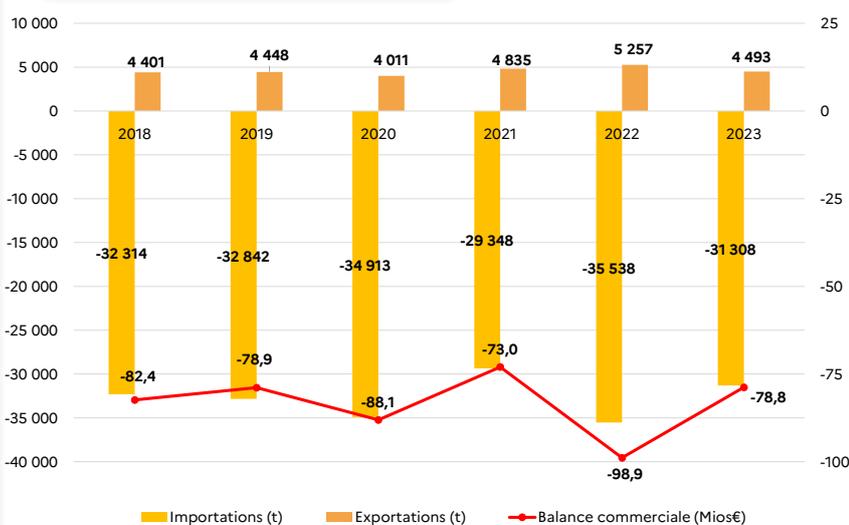
En 2023, en volume le déficit de la balance commerciale française se résorbe de près de 20 millions d'euros par rapport à 2022 et retrouve un niveau équivalent à celui de 2019, période pré-crise sanitaire. Tout comme en volume, en valeur, la balance commerciale s'est également résorbée de près de 3 500 tonnes. La France reste très largement importatrice net de miel en valeur et en volume.

Importations :
La France importe son miel principalement d'Ukraine (22 %), d'Espagne (18 %), Belgique (9 %), Chine (8 %).

Exportations :
La France exporte ses volumes en majorité à destination de la Suède (27 %), de l'Allemagne (10 %), de la Belgique (9 %), de l'Italie (9 %) et de l'Espagne (8 %).

Le prix de la valeur unitaire des exportations en 2023 a atteint 6 330 €/tonne et celui des importations est estimé à 3 426 €/tonne.

Les échanges de miel de 2018 à 2023



Source : FranceAgriMer d'après TradeDataMonitor / Douane française